

La revue parents

POUR L'ENFANT VERS L'HOMME

N°429/AVRIL 2020

Ces parents
qui fuient

*l'école
publique*

ÉDUCATION

Dire oui ou non :
le consentement,
ça s'apprend !



NOS ACTIONS

La France confinée,
l'école contrainte
de se réinventer



Les plus belles émotions de vos vacances

Des villages vacances dans les plus belles régions de France

En couple, en famille ou entre amis, pour des vacances en mode repos, sensation ou découverte.



Des repas équilibrés et gourmands

Nos chefs ont une mission de la plus haute importance : vous régaler et vous impressionner.



Des activités et animations à partager en famille

En journée et en soirée : des moments riches en jeux, en sports, en découvertes et en rencontres.



Des clubs pour vos enfants

Des nurseries pour les moins de 3 ans.
Des clubs pour tous les âges : 3-5 ans, 6-11 ans, 12-17 ans.



Des vacances pour se retrouver

Profitez des vacances pour construire ces petits moments qui n'appartiennent qu'à vous...

Infos et réservations au **01 87 52 87 52**
ou sur **www.vacances-passion.org**

SOMMAIRE

5 Instantanés
10 Nos coups de cœur

13

Dossier

Ces parents qui fuient
l'école publique

21

En pratique

ORIENTATION • Les études de santé plus accessibles aux non scientifiques

SANTÉ • Faut-il vacciner les garçons contre le papillomavirus ?

PSYCHO • Vivre avec un frère ou une sœur autiste

ÉDUCATION • Dire oui ou non : le consentement, ça s'apprend !

26

Décryptage

À quoi sert
votre adhésion ?

28

Regards croisés

FRANÇOISE STURBAUT / PIERRE MERLE
Contrôle continu :
une révolution de l'évaluation

30

Initiative

32

Nos actions

La France confinée,
l'école contrainte
de se réinventer

34

Portrait

Elvire Duvelle-Charles

édito

Nous gagnerons ensemble

« Incroyable, plus de la moitié des enfants dans le monde ne va plus à l'école. Le confinement dû au Covid-19 a ceci de particulier qu'il sert à prendre soin de nous-même et de tout le monde à la fois. Et c'est sans doute cela que nous devons retirer de cette singulière expérience : seuls, nous ne pouvons pas venir à bout de cette épidémie, seuls, il est bien difficile de supporter l'isolement. Tous les réseaux se sont mis en action, celui du voisinage comme celui de l'institution. Certains vont faire les courses des plus fragiles, d'autres gardent les enfants des soignants, l'État facilite la garantie de la plupart des salaires, et la FCPE, elle aussi, fait fédération. Alors que tous les établissements scolaires sont fermés, qu'on demande aux parents de jouer les enseignants pour assurer « la continuité pédagogique », nous sommes à vos côtés pour vous aider dans cette période. Vous aider à connaître et faire appliquer vos droits, vous aider à vous connecter et comprendre les plateformes, vous aider à proposer des activités ludiques et pédagogiques à vos enfants, vous aider à préparer au mieux l'après-épidémie...

La FCPE participe bien sûr à cet effort de solidarité, et nous vous donnons des rendez-vous réguliers pour vous tenir informés sur : fcpe.asso.fr



CARLA DUGAULT
Co-présidente
de la FCPE



RODRIGO ARENAS
Co-président
de la FCPE

Revue de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE) | IO8, avenue Ledru-Rollin, 75544 Paris Cedex 11 • Tél. : 01 43 57 16 16 • www.fcpe.asso.fr • fcpe@fcpe.asso.fr

RÉDACTION

Directeur de la publication et de la rédaction : Rodrigo Arenas • Responsable de la revue : Laurence Guillermou • Rédactrice en chef : Alexandra Defresne • Conception graphique : **CITIZENPRESS**

Rédactrices : Michèle Foin, Émilie Gilmer, Anne-Flore Hervé, Marianne Peyri • Infographie : David Lory • Dessin p.34 : Bénédicte Govaert • Crédits photos : iStock. Photo p.3 : Xavier Pierre.

PUBLICITÉ

Mistral Média, 22 rue Lafayette 75009 Paris • Tél. : 01 40 02 99 00 • mistralmedia.fr • Directeur général : Luc Leherécy.

IMPRESSION

Vincent Imprimeries • ZI du Menneton - 32, avenue Thérèse Voisin BP 4929 - 37042 Tours Cedex 1

CPPAP : IO20 G 87187 Conformément à la loi n° 78 17 du 6 janvier 1978 informatique et libertés, chaque adhérent, abonné, assuré, dispose du droit d'information, de rectification et d'accès auprès de la FCPE.

Restons connectés !



Rendez-vous sur le site fcpe.asso.fr pour s'abonner à la Revue des Parents au tarif de 6 € (sans adhésion).

Suivez-nous sur



fcpe.nationale



fcpe.nationale

Des questions ?
Écrivez-nous



fcpe@fcpe.asso.fr

Pages spéciales départementales : 14, 19, 23, 34, 45, 69, 79, 87, 95.



20¹⁹ 20

ASSURANCE SCOLAIRE

DE LA MATERNELLE AUX ÉTUDES SUPÉRIEURES

Votre enfant mérite le spécialiste de l'Assurance Scolaire.

PROTÉGER CHAQUE ENFANT, NOTRE RAISON D'ÊTRE.

La MAE, c'est bien plus qu'une Assurance Scolaire.
Nous mettons toute notre expertise au service
des enfants pour les protéger et des parents
pour les accompagner au quotidien.

LA RESPONSABILITÉ CIVILE NE SUFFIT PAS.

Votre Assurance Habitation intervient si votre enfant
est responsable d'un accident mais ne le couvre pas
s'il en est victime. L'Assurance Scolaire MAE c'est la double
protection : Responsabilité Civile et Individuelle Corporelle.
Notre solution permet à votre enfant de suivre sa scolarité
dans les meilleures conditions en toutes circonstances.

Attestation immédiate

mae.fr

-20%*

Pour toute information,
contactez la MAE de votre département.

*Pour toute 1^{ère} adhésion d'un enfant en maternelle. Offre valable jusqu'au 31/08/2020.
AP PI 07/19 – Mutuelle MAE, mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la
Mutualité (SIREN N°510 778 442) Mutuelle Assurance de l'Éducation, Société d'Assurance
mutuelle à cotisations variables, entreprise régie par le Code des Assurances (SIREN N°781 109 145)
62 rue Louis Bouilhet - CS 91833 - 76044 ROUEN CEDEX - Crédit photo : MAE



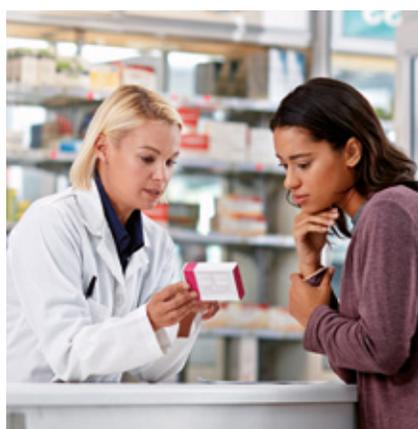
MON PREMIER ASSUREUR

Instantanés

Une sélection d'**infos** pour vous accompagner

SANTÉ

Attention au paracétamol



Le paracétamol, l'ibuprofène ou l'aspirine sont les médicaments les plus utilisés en automédication contre la douleur ou la fièvre. Sûrs et efficaces lorsqu'ils sont correctement utilisés, ils peuvent présenter des risques non négligeables en cas de surdosage. C'est pourquoi, depuis le 15 janvier 2020, ces médicaments ne sont plus en accès libre mais sont placés derrière le comptoir du pharmacien. Il reste possible de les acheter sans ordonnance, mais ils ne sont remboursés que si un professionnel de santé les a prescrits.

ameli.fr

SERVICE

PUNAISES DE LIT

Les punaises de lit, qui causent des dommages cutanés ravageurs, sont en recrudescence sur le territoire national. Pour aider les Français à éliminer ces insectes parasites et s'en prémunir, le gouvernement a mis en place deux dispositifs d'information : un numéro de téléphone, le 0 806 706 806, et un site internet stop-punaises.gouv.fr.



SONDAGE

La laïcité, un principe essentiel à mieux appliquer

La 2^e édition du baromètre annuel de l'Observatoire de la laïcité sur « l'état des lieux de la laïcité en France » démontre que les récentes polémiques n'ont que peu influencé les perceptions des Français sur la laïcité, un principe qui est de mieux en mieux compris. Cette enquête d'opinion, réalisée auprès d'un échantillon de 2000 personnes, représentatif de la population âgée de 18 ans et plus habitant en France, livre plusieurs constats majeurs. Plus de sept Français sur dix expriment un attachement fort à la laïcité telle qu'aujourd'hui définie par le droit. Elle constitue pour eux un « principe républicain essentiel » et qui « fait partie de l'identité de la France ».

La laïcité trop souvent instrumentalisée

Une adhésion massive qui s'accompagne d'une attente très forte en matière

de bonne application de la laïcité par les autorités publiques. En l'état, une large majorité juge la laïcité comme trop souvent « associée dans le débat public à des polémiques » (pour 53% des Français) et « instrumentalisée par les personnalités politiques » (pour 68% des Français). Il en découle que seule une minorité des citoyens (19%) estiment que « la laïcité, en pratique, est un principe qui rassemble ».

Au regard de ces éléments, et face aux enjeux que perçoivent les Français, ils n'attendent pas de modification de la loi de 1905 concernant la séparation des Églises et de l'État. En ce sens, 45% jugent que le texte est toujours adapté.

+ EN SAVOIR PLUS :
internet.gouvernement.fr/observatoire-de-la-laicite



On en parle !

1.

PARCOURSUP

Après le Défenseur des droits en 2019, c'est au tour de la Cour des comptes d'épingler le dispositif Parcoursup dans un rapport présenté le 27 février 2020.

Elle donne raison à la FCPE en préconisant de supprimer le nom du lycée d'origine dans les dossiers des candidats.
fcpe.asso.fr

2.

VIOLENCES

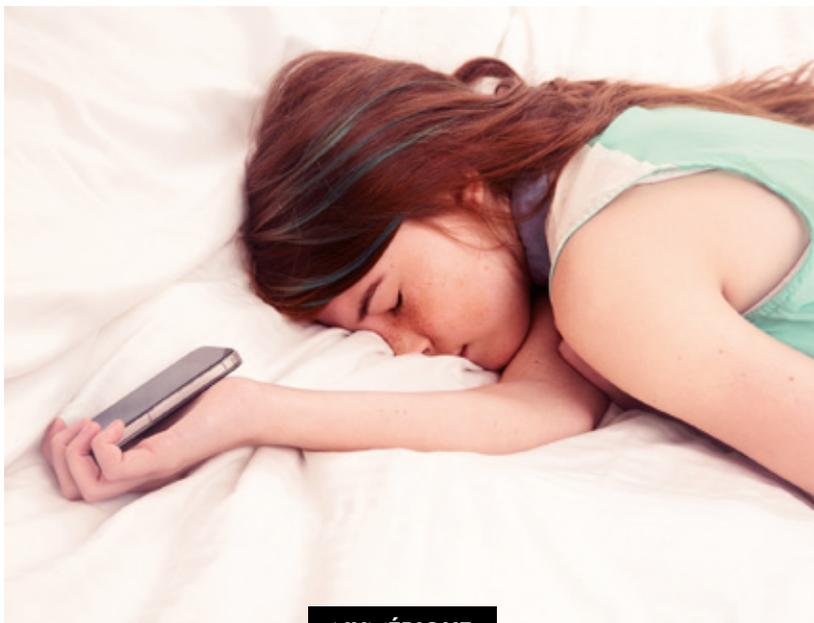
Au moins 126 femmes ont été tuées par leur conjoint ou ex-conjoint en 2019 en France. Si vous êtes victime ou témoin de violences sexistes ou sexuelles, un site Internet récapitule vos droits et les personnes ressources qui sont susceptibles de vous aider.
arretonslesviolences.gouv.fr

3.

SANTÉ SCOLAIRE



La mesure hypothétique fait déjà grincer des dents ! Dans une circulaire datée du 15 janvier 2020 portant sur la prochaine loi de décentralisation, le premier Ministre demande aux préfets d'inscrire dans les discussions la question du transfert aux départements des personnels de santé de l'Éducation nationale. Du côté des infirmières et médecins scolaires, c'est la douche froide...



NUMÉRIQUE

LES ADOS EN DETTE DE SOMMEIL

Près d'un adolescent francilien sur quatre est en privation de sommeil ou présente une somnolence diurne. Et même si les causes de l'augmentation de la prévalence des troubles du sommeil chez les jeunes ces dernières années ne sont pas formellement établies, l'existence de « l'effet générationnel » dans ce changement a fait suggérer le lien avec l'avènement du numérique et de l'usage des écrans. L'Observatoire régional de

santé Île-de-France recommande donc, dans son étude de janvier 2020, que les pouvoirs publics mettent en œuvre des campagnes de prévention à la mesure de l'ampleur du problème : instaurer « une semaine sans écran auprès des jeunes », diffuser des messages d'avertissement de danger lié à l'usage excessif des écrans, sensibiliser aux comportements nécessaires pour un bon sommeil...
ors-idf.org

ENVIRONNEMENT



Créer des espaces plus sécurisés devant les écoles

La sécurité des enfants aux abords des écoles est dans beaucoup de villes et villages une préoccupation récurrente des élus et des parents d'élèves. Contrairement à la Belgique, les rues scolaires ne figurent pas en France dans le code de la route. Mais des dispositions simples peuvent néanmoins être prises, par arrêté, par le maire dans le cadre de ses pouvoirs de police. Ainsi, des « aires piétonnes temporaires » ou une « interdiction de circuler » sur des horaires déterminés sont des solutions à envisager pour un apaisement des situations rencontrées. L'association Respire a mis en ligne sur son site le guide de Rue de l'avenir qui recense une grande variété d'expériences menées en ce sens sur le territoire.

95%

EN CAS DE COLLISION entre une voiture et un piéton, les chances de survie du piéton baissent très rapidement avec la vitesse du véhicule : 95 % de chance de survie lors d'un choc à 30 km/h contre 53 % à 50 km/h.



EN SAVOIR PLUS :

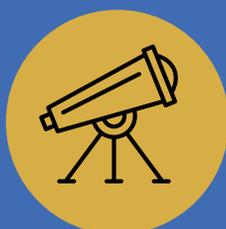
[Internet \[respire-asso.org\]\(http://respire-asso.org\)](http://Internet.respire-asso.org)

2019/2020 SECONDES PREMIÈRES

LE SITE DÉDIÉ AUX ÉLÈVES DE 2^{DE} ET DE 1^{RE}
POUR CONSTRUIRE LEUR AVENIR AU LYCÉE



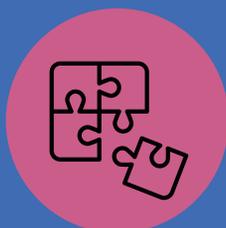
Je découvre le nouveau lycée



J'explore le monde économique et professionnel



Je décrypte l'enseignement supérieur



Je construis mes choix



Je passe à l'action

www.secondes-premieres2019-2020.fr



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS
ET LES FORMATIONS

Une loi pour protéger les enfants youtubeurs ou influenceurs ?



MÉDIAS

ATTENTION ÉCOLE

AOC, comme analyse, opinion, critique, est un quotidien d'idées en ligne, écrit par des chercheurs, des intellectuels et des journalistes. Dans un cahier #2 imprimé, tous les débats qui agitent l'école ont été regroupés.

Un ouvrage très riche qui rassemble du beau monde : François Dubet, Marie Duru-Bellat, Bernard Lahire, Claude Lelièvre, Pierre Mathiot...

La Découverte, 14€.

BAC 2021

“Le grand oral, une épreuve mal pensée et injuste”

Dans une tribune au « Monde », le sociologue Pierre Merle prend les devants et donne son avis éclairé sur la nouvelle épreuve orale du baccalauréat qui attend les élèves en 2021. Il s'étonne d'abord de ce mauvais choix : un demi-million d'heures supplémentaires dépensées, liées à la présence de deux examinateurs mobilisés pour 750 000 candidats pendant une durée de vingt minutes. « Plutôt que de dépenser un demi-million d'heures supplémentaires à évaluer les lycéens n'aurait-il pas été plus éducatif d'utiliser ce volume horaire à les former ? », s'interroge-t-il. Le spécialiste fustige par ailleurs une épreuve socialement discriminante : « Organiser un grand oral du bac, doté d'un coefficient élevé, non préparé spécifiquement et pour lequel l'essentiel des critères d'évaluation valorise surtout les compétences sociolinguistiques liées à la socialisation familiale, est une façon de maximiser l'effet discriminant de l'origine sociale ». Tout est dit !



Avec les réseaux sociaux, les enfants sont de plus en plus exposés. Et encore plus ceux qui en font un « business », qui ont leur propre chaîne YouTube et enregistrent des centaines de milliers de vues et d'abonnés. Or, aujourd'hui, un vide juridique existe sur ces activités rémunératrices en ligne qui concernent les

mineurs. Des députés de la majorité ont donc déposé en décembre une proposition de loi afin d'élargir le cadre des dispositions du droit du travail relatives aux enfants du spectacle aux mineurs exerçant sur des plateformes numériques. Et le texte a été adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 12 février.

Une autorisation préalable

La nouvelle réglementation prendrait également en compte les activités de production de vidéos en ligne avec des mineurs dès lors qu'elles dépasseront un certain temps consacré, un volume de contenus ou que leur diffusion produit des revenus directs ou indirects. Enfin, les créateurs de contenus qui embauchent des moins de 16 ans, qu'il s'agisse ou non des parents, devront aussi obtenir une autorisation auprès de la commission des enfants du spectacle, rattachée à chaque direction départementale de la cohésion sociale.

+ EN SAVOIR PLUS : [Internet assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115t0403_texte_adopte-seance](https://internet.assemblee-nationale.fr/dyn/15/textes/115t0403_texte_adopte-seance)



ENQUÊTE

Mieux comprendre les besoins de santé des étudiants

77%
DES ÉTUDIANTS se sentent stressés au moins de temps en temps, en grande partie en raison de leurs études.

42% des étudiants interrogés par La mutuelle des étudiants (LMDE) déclarent avoir renoncé à des soins de santé (c'est 7 points de plus qu'en 2014). Parmi eux, 40% ont dû s'y résoudre pour des raisons financières. C'est ce qui ressort de cette 5^e enquête nationale sur la santé des étudiants baptisée #Commentçava? et initiée en 2019. Menée du 28 mars au 29 avril 2019 via un questionnaire en ligne auprès de 6 000 jeunes âgés de 18 à 30 ans, l'enquête livre des données très intéressantes sur l'état de santé général, l'alimentation, les addictions, la vie sexuelle et affective... Et qui permettent à la LMDE de formuler 7 recommandations aux pouvoirs publics pour améliorer la santé des étudiants.

+ EN SAVOIR PLUS : [Internet lmde.fr/commentcava](https://internet.lmde.fr/commentcava)



mgen[★]

GRUPE **vyv**

MA SANTÉ, C'EST SÉRIEUX.

**J'AI
CHOISI
MGEN**

MUTUELLE SANTÉ - PRÉVOYANCE

Martin Fourcade et 4 millions de personnes ont choisi MGEN pour la confiance, la solidarité, l'accès aux soins de qualité et le haut niveau de prévoyance.

www.antigel.agency - 01410 - Mai 2018 - © Hervé THOUROUDE - Ce document est non contractuel

MARTIN FOURCADE
CHAMPION DU MONDE &
CHAMPION OLYMPIQUE
DE BIATHLON

MGEN, Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale, n°775 685 399, MGEN Vie, n°441 922 002, MGEN Fila, n°440 363 588, mutuelles soumises aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - MGEN Action sanitaire et sociale, n°441 921 913, MGEN Centres de santé, n°477 901 714, mutuelles soumises aux dispositions du livre III du code de la Mutualité.

Nos coups de cœur

Expos sympas, films à voir, bouquins à lire, sites à visiter...
des idées **pour toute la famille** !



© Prignot & Alvarez

FESTIVAL

LITTLE CIRCULATION(S)

Ni instable, ni désorientée, la jeunesse sait où elle va. Et depuis dix ans, le festival Circulation(s) fait de cette émergence un pari exclusif, en exposant le travail de jeunes photographes européens. Et pour les plus petits, la version « little » présente les mêmes séries que dans l'exposition principale avec une scénographie amusante et sensible. Jusqu'au 10 mai 2020 au Centquatre-Paris.

Internet festival-circulations.com

ZOO

Envie d'Indonésie ?

Après deux mois de fermeture annuelle, le zoo Cerza, situé à Hermival-les-Vaux en Normandie, a rouvert ses portes. Et les visiteurs pourront découvrir au printemps un village indonésien qui accueillera de nouvelles stars : un couple de babiroussas, des loutres d'Asie, des gibbons à favori roux et des binturongs.

Internet cerza.com



CINÉMA

NOUS, LES CHIENS

Le chien, affectueux, fidèle, est le meilleur ami de l'homme. Mais... l'inverse n'est pas vrai ! Moong-chi en fait les frais. Abandonné par son maître, il intègre du jour au lendemain un groupe de clebs abîmés. Solidaire, la petite bande de chiens errants découvrira la liberté, au cours d'un extraordinaire voyage.



À l'affiche le 8 avril.

EXPO

Louis de Funès

À partir du 1^{er} avril 2020, la Cinémathèque française consacre pour la première fois une grande exposition à un petit bonhomme né de parents espagnols devenu le plus populaire des comiques français, Louis de Funès. Boudés par la critique, ses succès continuent pourtant de faire rire les enfants de tous âges. « Il est l'or » d'acheter son ticket d'entrée !

Internet cinematheque.fr



PORTES OUVERTES

NUIT EUROPÉENNE DES MUSÉES

On ne la présente plus ! La Nuit européenne des musées aura lieu le 16 mai prochain. Plus de 1200 musées ouvriront gratuitement leurs portes jusqu'à minuit. Ce soir-là, Netflix attendra.

Internet culture.gouv.fr

Une fabrique à BD !

APPLI

Voici une chouette collaboration entre le monde enseignant et la Bibliothèque nationale de France ! À l'occasion du 47^e Festival international de la bande dessinée à Angoulême, la BNF a révélé sa nouvelle application gratuite : BDnF ! C'est-à-dire ? Un outil en ligne permettant à tous de créer des bandes dessinées sur son ordi, sa tablette ou

son mobile. Élaborer un scénario, définir un format, choisir des personnages et des décors, jouer avec les bulles et la typographie, puiser dans les milliers d'images disponibles sur Gallica, la bibliothèque numérique de la BNF : les passionnés du 9^e art vivront une totale immersion créative.

Internet bdnf.bnf.fr



EXPO



CONTRAIRES

Grand, petit, rapide, lent, aigu, grave, clair ou foncé... Dans un village insolite et poétique, les enfants auront les sens en alerte pour expérimenter les couples de contraires. Une exposition à découvrir à la Cité des sciences et de l'industrie à Paris jusqu'au 3 janvier 2021.

Internet cite-sciences.fr

© Musée du quai Branly-Jacques Chirac - Claude Germain.



CALAIS

JEANNE THIL

À partir du 4 avril et jusqu'au 8 novembre 2020, le musée des Beaux-Arts de Calais invite le public à venir observer une sélection d'œuvres d'une grande artiste d'origine calaisienne, Jeanne Thil, et notamment celles reçues en legs en 2016. Le parcours met en lumière les toiles inspirées de ses voyages de part et d'autre de la Méditerranée, en Espagne au Portugal, en Italie, en Grèce et surtout en Tunisie.



facebook.com/mbacalais/



© Laurie Sparham

#ÂGEINGRAT

Alors qu'à l'adolescence, les enfants-adultes confient maladroitement toutes leurs envies les plus folles et les plus profondes, c'est souvent à cette période qu'ils sont les moins bien compris. Zoom sur trois œuvres qui les aiment pour de vrai.

DOCUMENTAIRE



ADOLESCENTES

L'une vient d'un milieu bourgeois et instruit, l'autre d'un monde plus populaire. Pourtant, l'amitié d'Emma et Anaïs, si dissemblables et si complémentaires, va résister à l'épreuve du temps. Sébastien Lifshitz les a regardées grandir pendant cinq ans à Brive et livre une chronique de la jeunesse drôle et touchante.

Sortie le 25 mars 2020. Durée : 2h15.

PODCAST



ENTRE

Vous ne connaissez pas encore ce bonbon audio ? Vite, allez écouter Justine, 11 ans, qui raconte son entrée en 6^e en 26 épisodes, au micro de Charlotte Pudlowski. Avec pudeur et lucidité, la fillette décrit comme il lui est difficile de quitter ses doudous pour les vidéos de youtubeurs. Un récit ponctué aussi par un drame incommensurable.

Saison 1 en écoute gratuite sur iTunes, Soundcloud, Stitcher, Audible.

FILM



© Nick Wall

L'ENVOLÉE

Pour son premier film, la réalisatrice écossaise Eva Riley nous plonge dans l'univers solitaire de Leigh, jeune gymnaste qui vit dans la banlieue de Brighton. Un jour, sur le seuil de sa porte, surgit Joe, un demi-frère dont elle ignorait l'existence. Peu à peu, Leigh se laisse emporter dans un tourbillon d'expériences grisantes.

Sortie le 29 avril 2020. Durée : 1h23.



L'ABÉCÉDAIRE DU PARENT D'ÉLÈVE

Nouveau ! Un livret format poche pour tout connaître de la FCPE !



Bon de commande **Abécédaire du parent d'élève** à renvoyer par courrier à FCPE, 108-110 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, accompagné de votre règlement.

Nom : Prénom :
Adresse :
Code postal : Ville :
Tél. : Email :

Je souhaite commander	Quantité	Total
Prix pour 25 livrets (4€) + Frais de port (13,30 €) x 4 € + 13,30 € €
Total	 €
Date et signature		



3 BONNES RAISONS

DE LIRE CE DOSSIER !

1. L'école publique permet de faire société
2. L'évitement crée des foyers de contestation sociale
3. L'inversion de la tendance est encore possible !

Ces parents qui fuient

l'école publique

En France, environ un élève sur trois "évite" le collège public de son secteur à l'entrée en 6^e.

Peur de la mixité sociale, recherche d'un environnement plus "bénéfique"... Souvent fondé sur des ouï-dire ou des fantasmes, le phénomène prend de l'ampleur, avec des conséquences désastreuses pour les établissements "mal-aimés".

Texte :
ÉMILIE GILMER



Décryptage

Un phénomène ancien... mais qui s'aggrave

Les stratégies d'évitement de l'école publique du secteur ont toujours existé. Le géographe Rémi Rouault, coauteur de *L'Atlas des fractures scolaires en France : une école à plusieurs vitesses* (éd. Autrement, 2010), le souligne : « Cela remonte au début de la V^e République dès la mise en place de la carte scolaire. Des parents qui habitaient dans des secteurs dont les établissements étaient dépourvus de sections prestigieuses (les langues anciennes notamment) cherchaient à contourner la sectorisation. » Plusieurs décennies sont passées et le problème persiste, même si les « motivations » se sont largement diversifiées : plus que la quête de l'établissement prestigieux (qui est toujours une réalité), l'évitement est aujourd'hui souvent fondé sur la mauvaise réputation d'un établissement. « Le phénomène est surtout prégnant dans les quartiers hétérogènes des villes, moyennes ou grandes, où les parents des catégories supérieures et des classes moyennes ont une vision négative liée à la mixité sociale qui règne dans certains établissements publics, explique la sociologue Agnès van Zanten, auteure de *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue* (éd. Puf, 2012). Ils craignent que cette mixité ait un effet négatif à la fois sur les apprentissages, le climat scolaire et la discipline. Cela peut concerner aussi des fractions des classes populaires, qui fuient les familles les plus démunies et les familles immigrées. »

L'école publique soumise à de nouvelles exigences

Mais la peur de la mixité n'est pas le seul facteur. « Une autre explication est l'individualisation croissante de la société qui fait que les gens se soumettent un peu moins qu'auparavant à la logique des institutions, remarque Agnès van Zanten. En effet, les parents sont très préoccupés par la réussite scolaire de leur enfant et sont, par ailleurs, beaucoup plus attentifs à leur bien-être. Si on remonte quelques décennies en arrière, personne n'attendait de l'école que les enfants y soient heureux, épanouis. Aujourd'hui, c'est le cas. » Une tendance qui explique l'intérêt grandissant pour certaines pédagogies innovantes (type Montessori) portées par des écoles privées hors contrat, qui, tout en restant très minoritaires, connaissent un succès certain. « Les parents, qui reprochent à l'école publique d'être trop uniforme, estiment que ces écoles prendront davantage



« L'une des vertus de l'école publique est tout de même de faire en sorte que les enfants se fondent dans un modèle commun. »

—
AGNÈS VAN ZANTEN, SOCIOLOGUE



ENTRE 2016 ET 2019,

le privé hors contrat a gagné 16 000 élèves supplémentaires en métropole, alors que les écoles sous contrat perdent dans le même temps un peu plus de 10 000 élèves.

(Source : fracturescolaires.fr)

en compte la personnalité de leur enfant, remarque la sociologue. Il y a une part de vérité dans ce constat, mais en même temps, un système public qui veut continuer à être équitable ne peut pas s'adapter à chaque enfant au degré où le voudraient certains... Par ailleurs, l'une des vertus de l'école publique est tout de même de faire en sorte que les enfants se fondent dans un modèle commun, ce qui permet de développer un sentiment d'appartenance et de faire société ! »

1 élève sur 3 « évite » le collège public de son secteur

Difficile pour autant d'évaluer avec précision les taux d'évitement des établissements publics. « Si on prend les données disponibles, on estime en moyenne en France à 10-11% la proportion de dérogations vers d'autres établissements publics à l'entrée en 6^e et à un peu plus de 20% la proportion d'élèves intégrant un collège privé, indique Rémi Rouault. Ce qui représente déjà 30% d'élèves qui ne sont pas dans le collège public où ils devraient être. » Quant aux « stratégies » à proprement parler, il en existe de plusieurs sortes : outre le départ dans le privé ou le privé hors contrat, la demande d'options spécifiques dans un autre établis-

« On estime en moyenne en France à 10-11 % la proportion de dérogations vers d'autres établissements publics à l'entrée en 6^e et à un peu plus de 20 % la proportion d'élèves intégrant un collège privé. »

—
RÉMI ROUAULT, GÉOGRAPHE

sement public semble largement privilégiée. « Cela concerne, par exemple, le choix de langues rares (le russe, le chinois, le japonais), tout comme la demande d'inscription dans une classe à horaires aménagés en musique ou en danse (à condition que l'enfant ait déjà une pratique artistique de haut niveau) ou encore l'inscription dans une section sportive, dont certaines ne nécessitent pas de pratique antérieure, précise le géographe. À Caen, nous avons par exemple un établissement de centre-ville dont la section sportive kayak est très attractive... »

Des établissements sur une pente glissante

Du côté des établissements « victimes » de la désertion, le phénomène s'apparente à une descente aux enfers. Car, bien souvent, il aboutit à une ghettoïsation sociale et ethnique qui ne fait, au final, qu'aggraver le problème... « Il y a des établissements qui entrent dans une spirale de déclin, remarque Agnès van Zanten. Les enseignants les fuient car ils ont le sentiment de ne plus pouvoir y faire cours dans de bonnes conditions, l'offre scolaire s'appauvrit, et à ce moment-là, les difficultés s'accumulent (problèmes de discipline, d'absentéisme, etc.), cette fois de façon bien réelle. » Sans compter, bien sûr, l'impact sur le plan social auprès d'enfants en situation d'échec, qui ont bien conscience de faire partie d'un établissement stigmatisé... « Cela engendre un vécu de la scolarité douloureux, qui se traduit par un sentiment de discrimination, remarque la sociologue. On construit ainsi des foyers de contes-

tation sociale, où règne la rancune, et ce n'est pas sans conséquences pour le reste de la société. »

Quels leviers d'action ?

Selon tous les observateurs, il serait pourtant trop simple (et tellement réducteur) de désigner les parents comme les seuls responsables. D'abord parce que l'État, en premier lieu, a un rôle crucial à jouer pour mieux réguler le « marché scolaire », de manière à garantir une mixité dans les établissements, publics ou privés (lire reportage en page 16). Ensuite, parce que l'école elle-même dispose de leviers d'actions pour juguler le phénomène. « Quand les parents expriment une forte inquiétude quant à l'environnement de travail de leur enfant, l'école a tendance à s'enfermer, à ne plus communiquer, remarque Agnès van Zanten. C'est pourtant le contraire qu'il faut faire : lorsque les problèmes se présentent, il faut jouer carte sur table. Dire oui, il y a des problèmes de discipline dans notre établissement, nous en avons conscience et nous apportons différentes réponses pédagogiques pour les régler. » Ainsi, certains établissements ont réussi à inverser la tendance et à « redorer » leur réputation. « Ce fut le cas à Montreuil ou à Nanterre, où le travail de longue haleine mené par les équipes enseignantes, en association avec les parents d'élèves, a porté ses fruits, précise l'observatrice. Car en effet, lorsque l'école publique fait revenir certains parents, leur présence en rassure d'autres, et un cercle vertueux se met en œuvre... ».

80%

C'EST LA PROPORTION D'ENFANTS

de familles aisées que l'on retrouve dans certains établissements publics ou privés de centre-ville, tandis que dans la même agglomération, ils sont moins de 10 % dans les établissements des quartiers de grands ensembles aux limites de la ville.

(Source : fracturescolaires.fr)

L'AVIS DE LA FCPE

L'ÉCOLE PUBLIQUE, LE BIEN COMMUN POUR FAIRE SOCIÉTÉ

La FCPE défend un service public d'éducation ambitieux qui s'attache à renforcer la cohésion sociale. L'école publique laïque et gratuite est bien l'investissement premier de la nation pour l'avenir, pour les futurs citoyens qu'elle éduque. L'école est le reflet de la société, où doit se mêler toute la diversité du territoire sur lequel elle est

implantée. C'est pour cela qu'il est important de faire le choix de l'école publique, pour que nos enfants apprennent le vivre ensemble et qu'ils soient préparés à vivre dans la société de demain. La FCPE milite pour une politique volontariste pour renforcer la mixité scolaire et sociale et lutter contre toutes les inégalités.



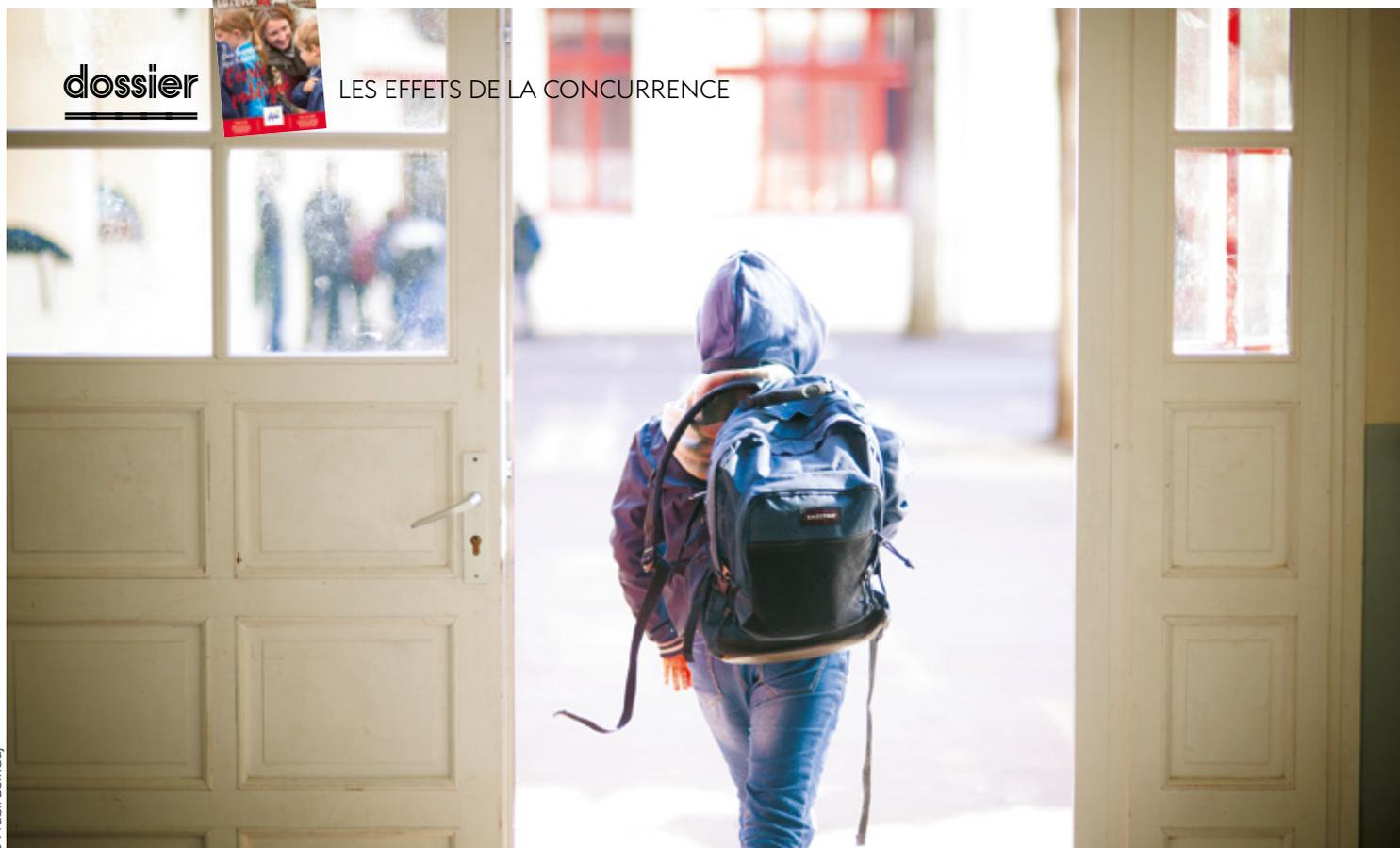
EN SAVOIR PLUS :

Librairie

Chaque gouvernement charrie avec lui son lot de remèdes miracles pour réformer l'école : dédoublement des classes, méthode syllabique, semaine de quatre jours, réforme du baccalauréat... Pêle-mêle, on invoque les neurosciences et les évaluations internationales, le bon sens de Descartes et la pédagogie de Maria Montessori. Afin d'y voir plus clair, Philippe Meirieu s'interroge : quels enfants voulons-nous former ? Pour quel monde ? Et comment faire en sorte que l'école de la République tienne sa promesse de justice et de solidarité

La Riposte, de Philippe Meirieu, éd. Autrement, 17 €.





© Nabil Belhadj



Quand la mixité marque des points

À la rentrée 2017, une expérimentation de vaste ampleur a démarré dans trois arrondissements parisiens pour favoriser une plus grande mixité sociale dans les collèges. 2 000 élèves environ sont concernés à ce jour. Explications.

Ce ne fut pas un long fleuve tranquille. Pourtant, trois ans après le lancement des secteurs bi-collèges à Paris, les premiers résultats sont concluants. L'idée initiale : fusionner les secteurs de plusieurs collèges – Hector Berlioz et Antoine Coysevox (18^e arr.), Marie Curie et Gérard Philipe (18^e arr.), Henri Bergson et Édouard Pailleron (19^e arr.) – afin d'élargir le secteur de recrutement de chacun d'entre eux. Restait à trouver le moyen le plus pertinent pour affecter les élèves dans les différents établissements (et en laisser le choix aux parents). « La première méthode – la plus probante – a été baptisée la montée alternée et a été appliquée dans le seul secteur Berlioz/Coysevox, explique Julien Grenet, chargé de recherche au CNRS, auteur d'une étude sur le sujet. Concrètement, les années paires, tous les élèves du double

secteur entrent en 6^e dans l'un des deux collèges, et l'année suivante, les entrants en 6^e sont dirigés dans l'autre établissement pour y effectuer toute leur scolarité. Cela signifie qu'à terme, chaque collège scolaire alterne deux niveaux seulement, soit 6^e et 4^e, soit 5^e et 3^e. »

Résistances et crispations

La seconde méthode, choisie pour les deux autres secteurs, s'appelle « le choix régulé ». Les parents d'élèves entrant en 6^e disent leur préférence pour l'un des deux collèges, puis l'affectation est confiée à un algorithme qui tient compte à la fois du quotient familial – de manière à atteindre une répartition équilibrée entre les différentes catégories de revenus – et du vœu initial des familles.

Pourtant, malgré la concertation, l'expérimentation suscite une bronca chez certains parents des collèges dits favorisés. Particulièrement dans le secteur Berlioz/Coysevox où les deux établissements sont

Résultat de l'expérimentation : un certain nombre de parents CSP+ fuyant le collège public de leur secteur ont décidé d'y revenir compte tenu d'une mixité accrue ! Et pourtant, pas de volonté du ministère de renouveler ce type d'initiative.



les plus hétérogènes du point de vue de la composition sociale. « Lorsque l'expérimentation démarre, Berlioz (collège de REP) accueille 54% de professions et catégories sociales défavorisées (et 6% de PCS très favorisées), précise Julien Grenet. Tandis que Coysevox accueille 50% de PCS très favorisées (et 15% de PCS défavorisées). » Pétitions, manifestations devant la mairie, recours en justice... Différentes actions sont tentées pour mettre fin à l'expérimentation. Depuis – et tandis que le dispositif a été pérennisé – les esprits se sont largement apaisés.

Un taux d'évitement du public en baisse

Véronique Bernex Eschalier, à l'époque parent déléguée FCPE à Coysevox, le souligne : « Tout le monde a constaté que les collèges fonctionnaient bien. L'expérimentation n'a pas affaibli les établissements, contrairement à ce que certains craignaient, elle les a rééquilibrés. » Certains

indicateurs en témoignent d'ailleurs, exemple avec le taux d'évitement vers le privé, en baisse dans les trois secteurs ! « L'une des craintes exprimées était que le dispositif fasse fuir les parents CSP+ vers le privé, se souvient Julien Grenet. Mais on a omis le phénomène inverse : un certain nombre de parents CSP+ fuyant le collège public de leur secteur qui ont décidé d'y revenir compte tenu d'une mixité accrue. » Exemple dans le secteur Berlioz où le taux d'évitement vers le privé pour les élèves de 6^e est passé de 30% en 2016 à 8% à la rentrée 2019. Un dispositif concluant, donc, même si pour l'heure, « il n'y a pas de volonté forte de la part du ministère de soutenir et renouveler ce type d'initiative », remarque Julien Grenet. Dommage, quand on sait que la France demeure championne des inégalités scolaires...

LA PAROLE À...

FARID BOUKHELIFA,
principal du collège Berlioz

« Le ministère de l'Éducation nationale et la mairie de Paris ont été très audacieux, à l'époque, de lancer cette expérimentation car elle concernait des établissements qui étaient aux antipodes. Le collège Berlioz était un collège ghetto, tandis que Coysevox accueillait une majorité d'enfants issus de milieux favorisés. Mais cette audace paye : grâce à cette nouvelle mixité et à une plus grande hétérogénéité des classes, il se passe des choses très intéressantes. D'un point de vue éducatif notamment, nous constatons que les élèves issus de la périphérie s'approprient les codes scolaires et sociétaux des milieux favorisés, ce qui contribue à pacifier le collège. Ils se rendent compte que leur comportement n'est pas conforme à ce que l'on attend d'eux en tant que collégiens et modifient leur manière d'être. Réciproquement, cet échange permet de transformer, chez les élèves issus des milieux favorisés, les représentations qu'ils pouvaient avoir. En résumé, on apprend la tolérance dans la diversité. Ce qui est notable également, c'est que certains parents, représentants de parents d'élèves à Coysevox, qui étaient opposés à l'expérimentation – ce que je comprends dans la mesure où Berlioz avait une réputation épouvantable – font aujourd'hui partie du conseil d'administration du collège Berlioz et sont désormais convaincus par le dispositif. »



Un roman d'anticipation à lire d'urgence

Dans un petit livre destiné aux enfants et paru en 2012, intitulé *L'école est finie*, l'ancien enseignant Yves Grevet imagine une fable située en 2028 où l'école gratuite n'existe plus. L'éducation des plus pauvres est alors prise en charge par des enseignes commerciales.

Comment vous est venue l'idée de ce livre ?

C'est venu d'une sorte de coup de blues. J'étais enseignant en banlieue parisienne, à Marne-la-Vallée. C'était pendant les années Sarkozy, je sentais que l'on était de moins en moins soutenus, il n'y avait plus de formation des maîtres, l'enseignement théorique commençait à disparaître. Dans mon établissement, nous rencontrions des problèmes depuis des semaines pour le remplacement d'une collègue. D'un seul coup, je me suis dit si ça continue, un jour, il n'y aura plus d'école primaire...

Pensez-vous qu'une dérive comme celle que vous décrivez dans le livre, notamment en ce qui concerne la marchandisation de l'éducation, soit possible ?

On voit des choses, des tentatives, qui ressemblent un peu à cela. Faute de moyens, les enseignants doivent se débrouiller. Je me souviens qu'à la fin de ma carrière, on voyait arriver des kits de sciences offerts par l'Oréal. On recevait des propositions de l'industrie du sucre qui voulait parler d'alimentation aux élèves, avec des dossiers très bien faits signés par des diététiciens. Cela existe aussi dans d'autres services publics : on a le sentiment que la gestion comptable prend le pas sur l'essentiel. Quand je retourne dans l'établissement où j'enseignais, je sens que mes anciennes collègues ne sont pas en forme. Elles ne se plaignent pas, mais elles me disent toujours « Tu as bien fait de partir », « Tu es parti au bon moment »... Oui, j'ai le sentiment que l'école publique s'affaiblit.

Outre cette gestion comptable, qu'est-ce qui menace le plus l'école publique selon vous ?

Le retour à une norme, le fait de devoir suivre un manuel, entrer dans une case. La liberté pédagogique s'est réduite au profit, là encore, d'évaluations qui n'en finissent pas. On a tendance à stresser tout le monde pour déboucher sur quoi au bout du compte ? À l'époque, j'utilisais beaucoup la pédagogie de projets, car je savais que c'était à ce moment-là que les élèves étaient le plus actifs. Cela se fait encore, mais demande une grande implication de la part des enseignants qui



se battent contre vents et marées. Et ce n'est plus du tout valorisé par l'institution.

Comment redonner de la force à l'école publique ?

Quand je recevais de futurs enseignants, je leur disais : « Montre que tu es heureux d'être là, que tu vas partager quelque chose d'intéressant avec tes élèves. » Cela a un fort impact sur le climat d'un établissement : quel que soit le quartier, même s'il y a des difficultés d'ordre social qu'il ne faut pas nier, à partir du moment où les élèves se sentent appréciés, valorisés, les choses se passent bien. À l'inverse, et contrairement aux idées reçues, il y a parfois des ambiances assez pourries dans des quartiers de centre-ville avec des univers plus propices à la compétition qu'au plaisir d'apprendre.



Des innovations pédagogiques qui donnent de l'espoir

Zoom sur trois dispositifs « qui marchent » avec Cédric Forcadel, directeur d'une école élémentaire publique en Seine-Maritime et auteur de l'ouvrage "Dessine-moi une école où il fait bon vivre" (éd. Vuibert, 2019).

1. Les classes ouvertes

« Nous donnons aux parents la possibilité d'intégrer la classe pour voir comment les choses se passent. Ils peuvent venir quand ils le souhaitent, à partir du moment où ils en font la demande. On leur propose également de "se raconter" à l'école, c'est-à-dire de témoigner de leur passion ou de leur métier. L'idée est de leur permettre de mettre un pied dans l'école pour un autre motif que le jugement scolaire de leur enfant. »

2. La culture locale valorisée

« Nous travaillons beaucoup à partir de l'environnement proche afin de montrer à chaque enfant que sa culture, son patrimoine, l'histoire locale du village dans lequel il habite, ont une place dans l'école. En effet, l'école n'est pas là pour imposer une culture venue d'en haut, écrasante,

mais elle a aussi à se servir de la culture de chacun. C'est par ailleurs une manière de valoriser des familles qui ne sont pas forcément dans une position favorable par rapport à l'école, et, par ricochet, de permettre à des enfants qui sont plutôt en difficulté scolaire de renouer avec l'univers scolaire. Car, d'un seul coup, leur histoire et leur famille sont valorisées. »

3. La prévention des conflits

« Durant les conseils de coopérative qui ont lieu en classe le vendredi après-midi, il est apparu qu'une solution devait être trouvée pour réduire les conflits durant les temps de récréation. Les enfants ont décidé d'identifier dans l'école tous les lieux qu'ils pourraient investir pendant la récréation, puis ils ont proposé un ensemble d'ateliers à mener : tennis, jeux traditionnels, kapla, lego, cordes à sauter, jeux "à la mode", babyfoot, bricolage, dessin, jardinage, pâte à sel, etc. Le tout animé par les enfants et par certains parents. Désormais, chacun trouve sa place et le climat général est beaucoup plus apaisé et fraternel. »

MON ENFANT EST DANS UNE CLASSE HÉTÉROGÈNE, J'AI PEUR QUE CELA LE FREINE !

« De nombreuses études démontrent que les classes hétérogènes sont beaucoup plus porteuses que les classes homogènes dans la mesure où elles profitent au plus grand nombre, remarque la sociologue Agnès van Zanten. Certes, les élèves les plus forts n'y progresseront peut-être pas aussi vite, mais l'impact est minime par rapport au bénéfice, très important, pour les élèves de niveau moyen ou faible. » Sans compter que l'hétérogénéité représente aussi un moteur pour les valeurs d'entraide dans la classe...

TOUS LES ÉLÈVES SONT-ILS SENSIBLES DE LA MÊME FAÇON AU CLIMAT SCOLAIRE ?

« Non, cela dépend du type de socialisation familiale, précise Agnès van Zanten. Dans certaines catégories où les parents contrôlent davantage l'environnement social de leurs enfants, ces derniers ont tendance à être plus influençables que les autres, et sont effectivement susceptibles de se laisser plus facilement entraîner. »

LE CHANGEMENT D'ÉTABLISSEMENT EST-IL VRAIMENT UNE BONNE SOLUTION ?

Dans certains cas, lorsqu'un enfant est en souffrance dans un établissement, c'est une piste à étudier. Néanmoins, comme le rappelle Agnès van Zanten, « l'attitude qui consiste à changer d'école dès qu'un problème se présente est souvent inefficace. En effet, vous pouvez mettre votre enfant dans le meilleur lycée du monde, si celui-ci ne s'implique pas dans sa scolarité, le changement de cadre n'y fera rien. »

LA PRÉVENTION MAE À L'ÉCOLE

AGRÉÉE PAR LE MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE

Notre expertise

Notre réseau d'experts MAE intervient gratuitement au sein de votre établissement pour mener des actions de prévention : **auprès des élèves**, de la maternelle au lycée, **des parents**, avec des rencontres-débats, et **de vos équipes pédagogiques** à l'aide de formations et d'outils réalisés par la MAE.

THÉMATIQUES

ACCIDENTS DE LA VIE COURANTE ET PREMIERS SECOURS

Le Club des Super-Héros
3-11 ans • Parcours numérique en ligne

VIOLENCES ENTRE PAIRS

Jeux de l'Oie "Non au harcèlement"
9-11 ans et 12-15 ans • Jeux de société
Maël le roi des bêtises
Dès 3 ans • Album

SÉCURITÉ SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Maëva sur le chemin de l'école
Dès 3 ans • Album

SENSIBILISATION AUX MÉDIAS

ÉDUCATION À LA SANTÉ

mae.fr

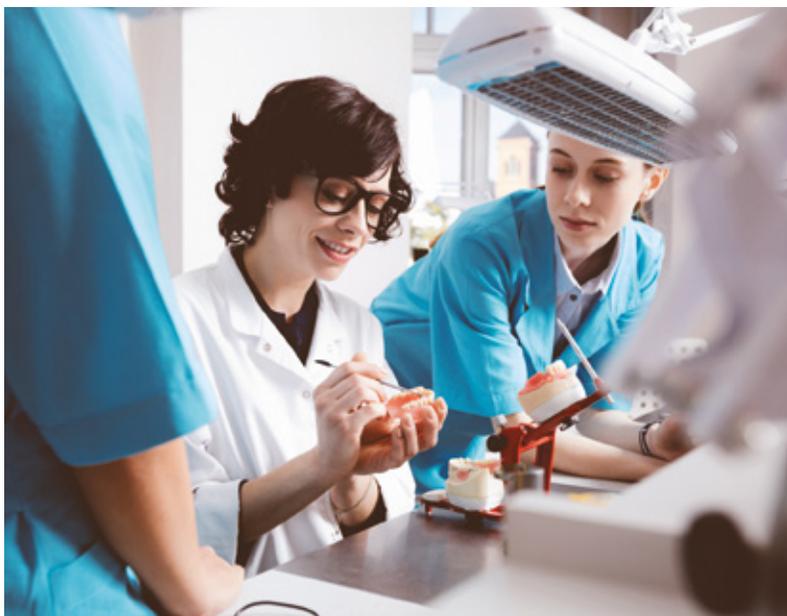
Pour toute information, contactez la MAE de votre département ou le 02 32 83 66 14

L'expertise MAE au service de la prévention.

AP PREV 07/19 – Fédération MAE SOLIDARITÉ, association à but non lucratif régie par la loi de 1901, sise 14 rue Moncey 75009 Paris – Crédit photo : MAE



Tous nos outils
et nos actions sur **mae.fr**



Les études de santé plus accessibles aux non scientifiques

Alors que le numerus clausus et la première année commune aux études de santé (PACES) ont été supprimés, deux types de parcours sont désormais proposés aux étudiants.

Texte : ÉMILIE GILMER

Combien d'élèves découragés après deux échecs à l'issue de la première année de médecine

et réorientés par dépit vers une voie non désirée ? C'est notamment pour mettre fin à cette déconvenue que la réforme de l'accès aux études de santé a été mise en place. Elle s'articule autour de deux innovations majeures. La première est la création d'un parcours spécifique « accès santé » (PASS) proposé uniquement dans les universités ayant une faculté de santé. Objectif : suivre un parcours composé majoritairement d'enseignements en santé mais également d'enseignements d'une « mineure » dans une autre discipline. « Le moyen de se ménager une porte de sortie (en fonction de ses centres d'intérêt) en cas d'échec à l'entrée en deuxième année de MMOP (médecine, maïeutique, odontologie, pharmacie) », remarque Jérôme Teillard,

chargé de projet auprès du ministère de l'Enseignement supérieur.

Objectif : diversifier les profils

La seconde innovation est la mise en place d'une licence avec option « accès santé » (L.AS) qui permet à un étudiant de suivre les enseignements dans une licence classique de son choix (SVT, droit, lettres, etc.) avec une option d'enseignement en santé. On compte désormais plus de 450 licences réparties sur le territoire. « L'avantage est de pouvoir mûrir son projet sans devoir s'enfermer dans une voie dès le milieu du lycée, indique Jérôme Teillard. Mais également d'ouvrir l'accès aux études de santé à des profils issus d'horizons divers, dans un système, qui, jusqu'à présent, fabriquait un modèle unique d'élèves : des bacheliers de la série S dotés d'une mention très bien... » Une

?

3 QUESTIONS À SE POSER

- 1. Suis-je prêt pour des études longues et exigeantes ?**
La réforme ne change en rien la nature des études de santé, dans la mesure où elles demeurent longues (neuf ans au moins pour devenir généraliste) et sélectives. Ainsi donc, même si les profils se diversifient, seuls les élèves persévérants ont une chance d'accéder à la filière MMOP.
- 2. Ai-je le sens de l'écoute ?**
Les métiers de la santé, quels qu'ils soient, supposent une grande curiosité, une humilité face à chaque nouvelle situation et un grand sens de l'écoute.
- 3. Suis-je résistant au stress ?**
Être quotidiennement exposé à la maladie, à la douleur, parfois à l'angoisse, n'est pas anodin. Un « bon » médecin est un médecin qui sait conserver une distance émotionnelle et faire preuve de sang-froid.

En pratique

↗

En savoir plus

À lire

- Sur le site parcoursup.fr, un dossier spécial sur les études de santé avec une vidéo tuto, une infographie explicative et une carte de France des PASS et L.AS disponibles sur le territoire.

Infection contagieuse

Faut-il vacciner les garçons contre le papillomavirus ?



La vaccination contre les infections à papillomavirus humains est désormais recommandée pour les garçons, selon la Haute Autorité de santé.

Texte : MARIANNE PEYRI

Les papillomavirus humains (HPV) sont des virus – on en compte plus d'une centaine –, très fréquents, auxquels quasiment tout un chacun est confronté dès le début de sa vie sexuelle. La plupart d'entre nous éliminent ces virus spontanément. Mais, pour certains, le système immunitaire ne parvient pas à les contrer. Les conséquences les plus courantes peuvent être l'apparition de lésions bénignes telles que les verrues génitales, des condylomes. Les HPV, cependant, peuvent aussi engendrer des pathologies plus graves, comme les cancers du col de l'utérus, de la vulve et du vagin, du pénis, de l'anus et les cancers ORL.

On compte ainsi 6000 cas nouveaux de cancers associés à une infection à HPV par an en France. Les femmes sont les premières touchées mais près de 25 % des cancers provoqués par les HPV surviennent chez les hommes, indique la Haute autorité de santé (HAS). Mandatée par le ministère de la Santé, la HAS a en effet mené courant 2019 une évaluation et une consultation publique auprès d'experts et recom-

mande d'élargir la vaccination aux garçons de 11 à 14 ans révolus.

Une efficacité prouvée sur les lésions précancéreuses

Aujourd'hui, le vaccin étant non obligatoire, le taux de vaccination chez les jeunes filles est encore inférieur à 30 %, bien moins que la moyenne européenne, de nombreux pays ayant généralisé depuis quelques années cette vaccination aux deux sexes. En France, prévaut une méfiance. En avril 2019, quinze médecins et pharmaciens avaient ainsi fait part de leurs incertitudes sur le rapport bénéfices et coût-efficacité de ce vaccin, dénonçant notamment des risques de conflits d'intérêt avec l'industrie pharmaceutique. Si les études actuelles, trop récentes pour être probantes, n'ont pas encore prouvé l'efficacité clinique du vaccin sur les cancers, l'efficacité est totalement avérée sur les lésions précancéreuses. Il ne faut pas négliger le fait que le vaccin prévient également les verrues génitales. Près de 100 000 individus seraient concernés en France chaque

EN PRATIQUE

La vaccination est recommandée entre 11 et 14 ans. Elle nécessite deux injections à six mois d'intervalle, qui peuvent être concomitantes avec des rappels diphtériques, tétaniques et coquelucheux. Un rattrapage peut se faire entre 14 et 19 ans selon un schéma de trois doses. Depuis 2018, le vaccin Gardasil 9[®] remplace le Gardasil[®] et le Cervarix[®], disponibles, eux, depuis le milieu des années 2000. Le Gardasil 9[®], remboursé par la Sécurité sociale, a l'avantage d'offrir une plus large protection contre 9 types d'HPV dont le HPV 16 et le HPV 18, les plus fréquemment responsables des lésions précancéreuses et des cancers. Le Cervarix n'est pas recommandé chez l'homme, compte tenu de sa faible couverture contre les HPV à l'origine des condylomes. Ces vaccins restent une prévention et n'ont pas d'effet thérapeutique sur les infections HPV en cours. Même vaccinées, les femmes doivent continuer à faire un dépistage de lésions précancéreuses par frottis cervico-utérin ; ce vaccin ne protégeant pas contre tous les types d'HPV.

année. Pour la HAS, augmenter le taux de couverture vaccinale permettrait aux garçons d'être mieux protégés et de participer, par incidence, à la protection des femmes, notamment contre les cancers du col de l'utérus, dont on dénombre 1000 cas de décès par an en France.

— Avec l'aide de **Xavier Carcopino**, vice-président de la Société française de colposcopie et de pathologie cervico-vaginale (SFCPCV), gynécologue obstétricien.

Liens utiles

Sites web

- has-sante.fr
- vaccination-info-service.fr
- santepubliquefrance.fr

En pratique



À la maison Vivre avec un frère ou une sœur autiste

Avoir un enfant porteur d'un trouble du spectre autistique (TSA) n'est pas sans répercussions sur la fratrie. Comment aider les frères et sœurs à préserver leur place d'enfant ?

Texte : MARIANNE PEYRI

« **S**ouvent, c'est moi qui lui propose de jouer. Lui, il préfère être seul. Il aime surtout les jeux de mémoire où il faut refaire des motifs. On joue aussi à des jeux vidéo. Il me demande de lui lire ce qui est écrit dans les bulles. Parfois, je le fais, d'autres fois non, j'ai la flemme », témoigne Brune, 9 ans, dont le frère, âgé de 12 ans, souffre de troubles du spectre autistique. Comme nombreux d'enfants, ayant un frère ou une sœur présentant des TSA, Brune, depuis sa naissance, s'adapte. Ces fratries ont appris à composer avec les troubles de leur frère ou de leur sœur : difficulté à communiquer et interagir, à jouer avec les autres, à suivre une conversation, hyper sensibilité à certaines odeurs, aux bruits ou aux lumières trop fortes, mouvements corporels étranges, crises, anxiété face à l'imprévu... « Le soir, il fait des petits bruits. Je lui dis de se taire. Une fois que je dors, cela ne me dérange pas. En tout cas, jamais il ne touche à mes affaires. Et pour mettre le couvert, c'est plus lui que

moi car on lui a appris à l'hôpital de jour. Sinon, moi, je rentre seule de l'école car maman doit aller le chercher, mais ça ne me dérange pas », ajoute Brune. Selon la gravité de ces troubles, le quotidien des familles et donc, celui des frères et sœurs, est modifié et ceux-ci doivent faire face à toute une palette de sentiments : de l'inquiétude pour ce que vit leur frère ou sœur, de la colère ou de l'injustice, parfois de la honte, de la culpabilité s'ils évoquent leurs problèmes à eux ou s'ils ont envie de s'éloigner à l'adolescence... Cependant, si ces frères et sœurs montrent un degré d'anxiété plus élevé que chez les autres enfants, ils développent d'autres ressources, une meilleure estime de soi, une autonomie plus précoce et un altruisme plus fort. « Si des gens disent quelque chose de méchant sur mon frère, je n'aime pas ça, confie Brune. Je cite alors une phrase que j'aime beaucoup : "Les gens rient parce que je suis différent, moi, je ris parce qu'ils sont tous pareils" ».



AVIS D'EXPERT



CÉCILE RATAZ,
docteure en psychologie
au Centre ressources autisme
Languedoc-Roussillon

« Le diagnostic de TSA a le plus souvent pour effet un bouleversement de la vie de tous les membres de la famille, y compris les frères et sœurs. Dès que les parents se sentent prêts, il est important d'ouvrir le dialogue pour que, par la suite, leur enfant se sente autorisé à parler de ses propres émotions et ne s'autocensure pas, par peur – comme c'est souvent le cas – d'ajouter du chagrin et des soucis. Même si les parents ont des vies très remplies, il faut veiller aussi à aménager des temps rien qu'avec eux, pas forcément en quantité mais en qualité. Ce sont souvent aussi des enfants plus matures, très attentifs aux autres, mais il faut veiller à leur laisser leur place d'enfant, à ne pas leur mettre trop de responsabilités et de poids sur les épaules. Les jeux avec leur frère ou sœur doivent rester des moments de plaisir partagé. Il faut entendre s'ils veulent aider, tout en restant attentif à ce que ça ne devienne pas une source de souffrance. S'ils sont dans la même école, c'est la même chose. Le fait de protéger son frère ou sa sœur, de s'en inquiéter ne doit pas être un frein à leurs propres apprentissages ».

En pratique



En savoir plus

Livre

- *Vivre avec un frère et une sœur porteur d'un trouble du spectre autistique (TSA)*, de Cécile Rattaz et Céline Alcaraz, Ed. Tom Pousse, janvier 2020, 14 €.



Dire oui ou non : le consentement, ça s'apprend !

Formuler son accord ou son désaccord, écouter l'autre, respecter son corps, exprimer son malaise... Sensibiliser les enfants à la notion du consentement commence dès le plus jeune âge !

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Oscar rentre de l'école maternelle avec sa grand-mère. Elle lui enlève son manteau, l'aide à se reboutonner après un passage aux toilettes et lui donne une petite tape amicale sur les fesses pour l'inviter à aller jouer dans le salon. « Tu n'as pas le droit. C'est mon corps », lui fait remarquer le petit garçon avant de laisser sa grand-mère bouche bée dans l'entrée. Au même âge, elle ne s'imaginait pas une seule seconde prononcer une phrase pareille. Elle ne se souvient pas non plus avoir entendu ses enfants faire une telle remarque. Ça la bouscule un peu. En même temps, ça la rassure. Le mouvement #MeToo a brisé l'omerta sur les abus sexistes et les récentes révélations sur les violences sexuelles subies par des personnalités lorsqu'elles étaient adolescentes ont rompu le tabou. Désormais, éduquer tous les enfants à la prévention des violences sexistes ou sexuelles est une priorité et passe par l'apprentissage du consentement. Mais comment faire comprendre cette notion, utilisée dans un cadre juridique et associée à des

relations amoureuses ou sexuelles, à des tout-petits ? « On peut traduire le consentement par des mots très simples comme être d'accord avec, accepter de... » énumère Margaux Collet, consultante et formatrice sur l'égalité femmes hommes¹.

Les inviter à formuler leur désaccord

Dans les gestions des conflits entre enfants, par exemple, Aymeric, professeur des écoles, n'hésite pas à rappeler cette notion aux élèves qui n'ont pas forcément les mêmes envies en même temps. Régulièrement, il les invite à formuler leur désaccord. « Dès qu'un enfant vient se plaindre parce qu'un autre l'oblige à faire quelque chose qu'il ne veut pas, je lui demande s'il lui a clairement signifié qu'il n'était pas d'accord. En général, le fait de dire les choses suffit. Dans le cas contraire, j'interviens pour rappeler à celui ou celle qui force que : "Quand c'est non, c'est non". » Cette capacité à formuler un "Non, je ne veux pas" devient essentielle lorsque l'intégrité du corps de



25%
DES ÉCOLES
RÉPONDANTES
au dernier baromètre du Haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes déclarent n'avoir mis en place aucune action ou séance en matière d'éducation à la sexualité, malgré leur obligation légale.

En pratique



ILS ONT DIT

l'enfant entre en jeu. « Les enfants très jeunes peuvent éprouver des sensations agréables ou désagréables avec leur corps, rappelle Margaux Collet. Il faut leur dire que si des mots et des gestes les mettent mal à l'aise, ils ne sont obligés à rien. Leur corps leur appartient. Personne ne peut les obliger à faire des choses qu'ils ne veulent pas, même s'il s'agit d'un adulte qu'ils connaissent. Si ça arrive, ils doivent en parler. »

Ce droit au refus doit s'accompagner d'actes cohérents de la part des parents, comme ne pas obliger son enfant à embrasser tante Albertine, même si ça fait plaisir à tante Albertine. « Lorsqu'un adulte insiste en disant "pour faire plaisir", il nie la sensation de l'enfant face à l'adulte », remarque Margaux Collet. Or, respecter son corps, c'est autoriser l'enfant à remettre en question l'autorité de l'adulte. Il ne s'agit pas ici de remettre en cause la politesse, mais de trouver des gestes alternatifs aux baisers et aux câlins.

« En maternelle, éduquer les tout-petits au respect de leur corps et de celui des autres est aussi un moyen efficace de faire de la prévention des violences sexuelles des adultes sur les enfants, mais également entre enfants », remarque Margaux Collet qui rappelle qu'éduquer à la prévention des violences sexistes fait partie des missions de l'école.

Trop peu de prévention à l'école

Depuis 2001, les textes indiquent qu'une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène. « Trois séances par an ?, s'étonne Zoé, 21 ans. Je ne m'en souviens pas. Je me souviens seulement d'une histoire de préservatifs. Mais on n'a jamais parlé de respect du corps ou de consentement. »

A priori, Zoé n'est pas la seule à avoir échappé à ces séances qui sont censées aussi aborder les registres psycho-émotionnel et juridique, et pas uniquement biologique. « Tous les enfants n'ont pas accès à ce type de prévention, confirme Margaux Collet qui est aussi co-rapporteuse du rapport relatif à l'éducation à la sexualité du 13 juin 2016². Il y a des initiatives en interne dans certains établissements. D'autres vont dégager un budget pour faire appel à des intervenants extérieurs, mais c'est très aléatoire. »

Pourtant, ces séances sont très importantes pour les adolescents qui ne se voient pas du tout aborder ces questions intimes avec leurs parents. Faute de pouvoir aborder de manière frontale le sujet avec leurs grands adolescents, les parents peuvent passer par des moyens détournés : une chanson (*Balance ton quoi* d'Angèle), une série (*Sex*

“Il faut dire régulièrement aux enfants que si des mots et des gestes les mettent mal à l'aise, ils ne sont obligés à rien. Leur corps leur appartient.”

—
MARGAUX COLLET,
militante à Osez le féminisme

Education sur Netflix et son livret), un roman (*Le goût du baiser* de Camille Emmanuelle). « Même si ça n'aboutit pas à un échange, l'important c'est que le message passe : quand tu auras besoin, tu sais que je suis là, conseille Margaux Collet. Au-delà du consentement, il faudrait aussi parler de désir réciproque entre deux personnes qui ont très envie d'avoir des relations amoureuses et sexuelles et qui sont actives dans une relation égalitaire et librement désirée. L'éducation au consentement est liée à l'éducation à l'égalité fille-garçon. »

- (1) Co-auteure de *Beyoncé est-elle féministe ?* et *Le féminisme pour les nul.le.s.*
- (2) www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hce_rapport_sur_l_education_a_la_sexualite_synthese_et_fiches_pratiques.pdf



8%

**DES FILLES
DE 15 À 17 ANS**
(18 des garçons)
ont subi des
rapports sexuels
forcés, ou des
tentatives de
rapports sexuels
forcés.
(Source : Santé
publique France)

En pratique

Pour aller plus loin

Internet

- L'éducation à la sexualité est inscrite dans le socle commun de connaissances, de compétences et de culture : eduscol.education.fr/cid46864/les-enjeux-de-l-education-a-la-sexualite.html
- Les podcasts de la campagne OK pas OK : santepubliquefrance.fr
- Le consentement par Margaux Collet : youtube.com/watch?v=GRzNZ3Y8oZA
- Le site de la série Sex Education avec un guide à télécharger : sexeducation.fr
- Une vidéo qui explique le consentement sexuel grâce à une tasse de thé : youtube.com/watch?time_continue=85&v=oQbei5JGiT8&feature=emb_logo

Livre

- *Le petit livre pour apprendre à dire NON !*, de Dominique de Saint Mars, illustré par Serge Bloch. Ed. Bayard jeunesse, 9,90 €.

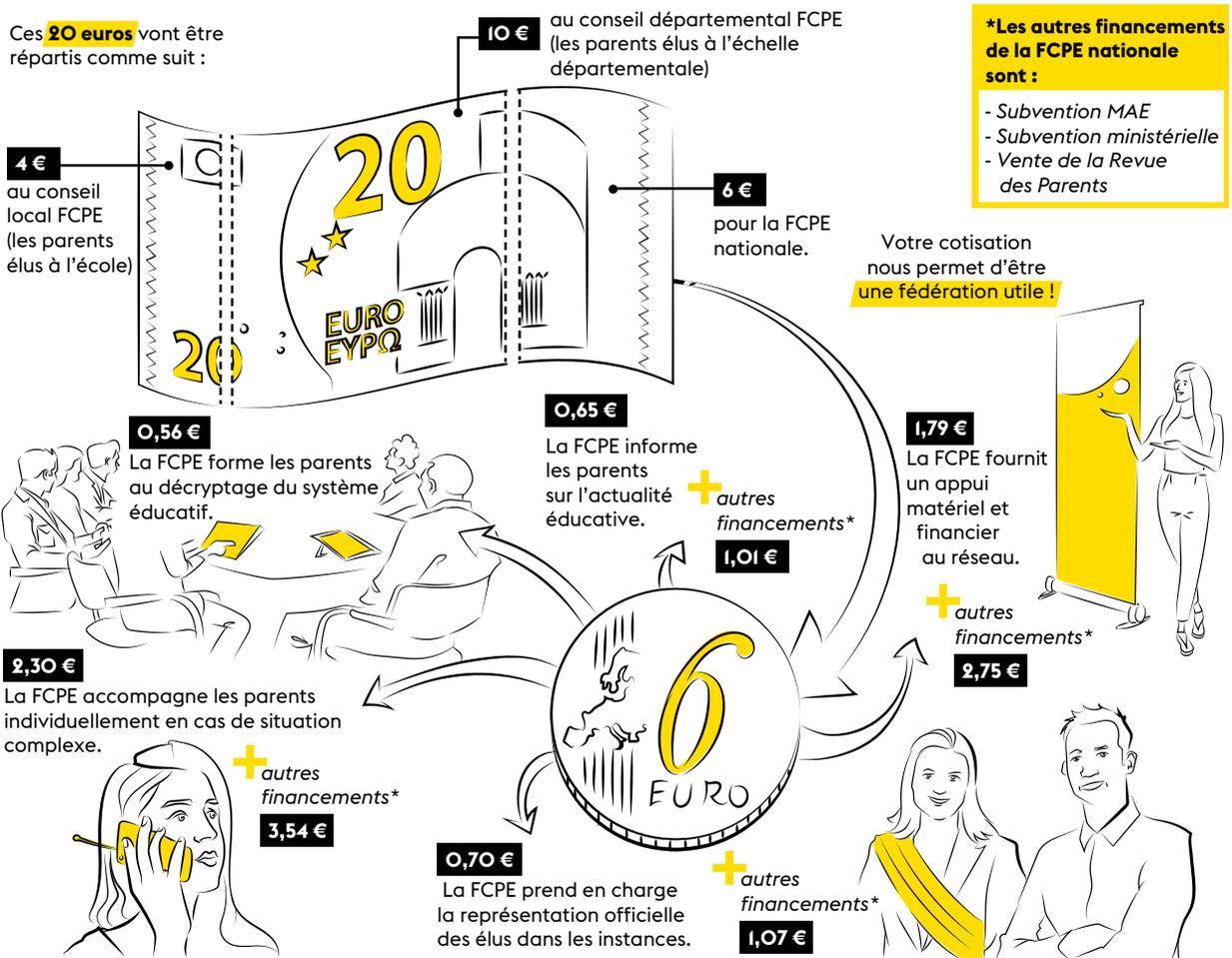
Décryptage

À quoi sert votre adhésion ?

Le prix de l'adhésion à la FCPE diffère selon le département auquel vous êtes rattaché. Voici comment est utilisée **la part reversée à la FCPE nationale** pour une cotisation théorique de 20€.

Illustration : DAVID LORY

Ces **20 euros** vont être répartis comme suit :



COMMENTAIRE DE LA FCPE

Les parents d'élèves sont nombreux à soutenir le projet éducatif de la FCPE, mais au fil des années, notre organisation constate une érosion de ses adhésions. Or, celles-ci sont indispensables pour que l'association puisse continuer de mener à bien **ses missions d'utilité publique**. D'autant que les financements accordés par le ministère de l'Éducation nationale via une convention pluriannuelle d'objectifs ne sont jamais garantis. En effet, en dépit de

notre engagement en faveur de la laïcité, la gratuité, la mixité et l'égalité, **au service des parents et des élèves**, l'État réduit toujours plus la voilure invoquant le déficit budgétaire. La FCPE a donc tout intérêt à assurer sur le long terme son indépendance financière. Ce qui permettra par ailleurs de garantir **la qualité de sa parole politique**. Certains ne manquent pas de lui rappeler qu'elle bénéficie de subventions publiques...



PRIX UNITAIRE : 17 €
TARIF DÉGRESSIF
À PARTIR
DE 10 EXEMPLAIRES
COMMANDÉS !



L'INCOLLABLE DU PARENT D'ÉLÈVE 2019

Nouvelle édition revue et corrigée ! Commandez vite vos exemplaires !



Bon de commande de [l'Incollable](#) à renvoyer par courrier à FCPE
108-110 avenue Ledru-Rollin 75011 Paris, accompagné de votre règlement.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. : Email :

Je souhaite commander	Quantité	Total
Prix unitaire port compris x 17€ €
Lot par 10 port compris x 124€ €
Total	 €
Date et signature		

Regards croisés

Contrôle continu : une révolution de l'évaluation

La mise en œuvre précipitée du **contrôle continu** dans le cadre de la réforme du baccalauréat a mis le feu aux poudres dans le monde scolaire. Comment faire autrement ?

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN



FRANÇOISE STURBAUT
Proviseure

Proviseure de la cité scolaire Paul-Valéry à Paris, Françoise Sturbaut est également présidente de l'association Éducation et Devenir depuis 2015.

“ Pour éviter le bachotage, il faudrait banaliser ces épreuves, rester dans un contrôle où l'on vérifie que vous avez bien compris les notions acquises à la fin d'un chapitre.”

FRANÇOISE STURBAUT

Les nouvelles épreuves communes de contrôle continu (E3C) du bac soulèvent des contestations de la part des enseignants comme des lycéens. Ils dénoncent une rupture d'égalité entre les élèves. Partagez-vous ce constat ?

Pierre Merle : Pour que des épreuves communes de contrôle de connaissances soient équitables, il faudrait que tous les élèves aient à peu près le même niveau en début d'année et que les progressions soient identiques pour tous les professeurs. Or il n'est pas possible que tous avancent à la même vitesse avec des élèves aux niveaux différents. Oui, les lycéens sont dans des situations inégales pour se préparer à des épreuves nationales, dont les sujets ont été dévoilés tardivement sur des programmes qui ne sont pas encore bien connus !

Françoise Sturbaut : Je ne vois pas en quoi le contrôle continu générerait plus d'inégalités qu'aujourd'hui. Il y a toujours eu des enseignements différents d'une classe à l'autre, d'un établissement à l'autre. Le contrôle continu va permettre d'évaluer les progrès des élèves chemin faisant. C'est une autre philosophie. Avant, l'élève travaillait deux ans, pour passer, à la fin, des épreuves qui sanctionnaient le niveau acquis. Maintenant, l'examen évalue au fur et à mesure les compétences et connaissances acquises. Cela change complètement la donne. Le problème, avec les E3C, c'est d'en avoir fait quelque chose d'hybride entre épreuves nationales et contrôle continu pour ménager les syndicats qui tenaient à un examen national.

Que faudrait-il faire ?

P.M. : Le contrôle continu est une évaluation particulièrement incertaine et injuste, comme le montre la centaine d'études qui ont mis au jour les "biais sociaux" de notation, c'est-à-dire des erreurs systématiques d'évaluation liées au statut scolaire et social de l'élève. Ainsi, à compétences égales, on sait par exemple que les filles sont mieux notées que les garçons, les enfants de cadres mieux que ceux des catégories populaires... En raison de ces biais, les élèves qui sont reçus au contrôle continu ne sont pas entièrement les mêmes qu'avec des épreuves terminales anonymes. Quand on introduit du contrôle continu, on pénalise donc les uns par rapport aux autres. L'évaluation anonyme au baccalauréat est une garantie d'équité.

F.S. : Il faudrait aborder différemment les épreuves. Nous proposons deux solutions. Soit pratiquer un vrai contrôle continu pour la part qui correspond actuellement aux E3C (dans ce cas, il convient de faire confiance aux enseignants qui sont capables d'évaluer leurs élèves). Soit mettre en place des contrôles en cours de formation (CCF), comme dans les lycées professionnels, qui évaluent les élèves au fur et à mesure qu'une partie du programme a été abordée. Il faut en revanche que ce soit laissé à la discrétion des établissements au gré des acquis, classe par classe. Nous demandons surtout de la souplesse. De par leur rigidité, les E3C ont fait les frais de toutes les crispations.

Peut-on éviter le bachotage des élèves ?

P.M. : Le contrôle continu devait justement l'éviter, mais dans les faits, le système aboutit à un bachotage continu ! Tous les semestres, pendant deux ans, les lycéens jouent 10% de leur bac. Ils vont subir une pression permanente ! Or, les études montrent que ce stress n'offre pas les meilleures conditions pour travailler et apprendre. Le ministre semble ignorer une distinction très classique entre l'évaluation sommative, qui a pour objet d'accorder ou non un niveau et un diplôme, et l'évaluation formative qui permet de donner des conseils aux élèves pour qu'ils progressent. Quand le contrôle continu ne représente que des épreuves d'évaluation sommative, quel temps reste-t-il au professeur pour les évaluations qui permettent d'aider l'élève à s'améliorer sans jouer son année ?

F.S. : Nous faisons face à de la résistance au changement. Cette réforme demande une révolution de tout un chacun. Normalement, avec les E3C, il n'y a pas à réviser ! Il s'agit simplement de vérifier que les notions ont été acquises. Les élèves ne jouent pas leur vie sur ces épreuves. Pour éviter le bachotage, il faudrait banaliser ces épreuves au maximum, rester dans un contrôle où l'on vérifie simplement que vous avez bien compris les notions acquises à la fin d'un chapitre. Les transformer en épreuves nationales est source de confusion pour tout le monde.

Sur Parcoursup, à résultat égal, un bac obtenu dans un établissement prestigieux ne risque-t-il pas de compter davantage qu'un bac obtenu dans un lycée moyen ?

P.M. : Si, bien sûr ! Parcoursup prévoit déjà de modifier les notes qui seront données en contrôle continu. Or, d'un point de vue statistique, cette modification n'a pas de sens. Certes, les lycées peuvent avoir des niveaux différents. Mais cela n'empêche pas qu'il y ait de très bons élèves dans un lycée moyen. Il n'y a aucune raison de réduire leur note. On voit bien que ce système aboutit à du « tripatouillage » statistique.

FS : La sélection sur Parcoursup existait déjà sur le contrôle continu. Pourquoi s'en offusquer aujourd'hui ?



PIERRE MERLE
Sociologue

Professeur d'université à l'Inspé de Bretagne, Pierre Merle a notamment publié *Les pratiques d'évaluation scolaire* (PUF, 2018), une synthèse d'actualité sur la façon dont les professeurs évaluent les compétences scolaires de leurs élèves.

Cela permet d'évaluer si un jeune peut réussir dans l'enseignement supérieur. À ce contrôle continu vont s'ajouter les notes du bac. Il ne faut pas en faire une question d'idéologie et voir a priori de la malveillance partout. Pour les filières très sélectives, qui reçoivent plusieurs milliers de dossiers, on ne va pas les épilucher un par un. Le mode de sélection doit être efficace ! Les commissions d'admission font tout pour que cela fonctionne et prendre des élèves susceptibles de réussir dans le supérieur.

Voyez-vous un apaisement possible ?

P.M. : Les professeurs sont stressés et cette charge administrative d'organisation pèse sur les chefs d'établissement. Les emplois du temps sont encore plus compliqués avec des options partout. Ce nouveau bac a été conçu sans consultation des associations disciplinaires, ni des syndicats, ni des chefs d'établissement... Ensuite, le

ministre s'étonne des refus et des oppositions. Ce qui est étonnant au contraire, c'est qu'il n'y en ait pas davantage !

F.S. : Les personnels de direction ont été mis à mal, mais je pense que cela peut s'apaiser. La peur de l'inconnu tétanise. Mais une fois les épreuves passées, les professeurs et les élèves se rendent compte que ce n'est pas si dramatique. Malgré tout, j'espère que le ministère consentira des assouplissements.



Le contrôle continu est une évaluation incertaine et injuste, comme le montre la centaine d'études qui ont mis au jour les "biais sociaux" de notation."

PIERRE MERLE



RETROUVEZ L'ARTICLE de Pierre Merle, *La démocratisation de l'école et l'évolution des inégalités scolaires*, note n°21 du conseil scientifique de la FCPE, mars 2020, sur notre site fcpe.asso.fr.



© Nathalie Veyrat

Les élèves jouent collectif pour les plus démunis

En Haute-Garonne, une dizaine de collégiens organisent une collecte de produits d'hygiène. L'objectif ? Améliorer le quotidien des personnes en grande précarité.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Couches pour bébé, coupe-ongles, rasoirs et mousse à raser, savons, gels douche, shampoings... En ce mois de juin 2019, au collège Claude-Cornac de Gratentour près de Toulouse, le mot solidarité s'est concrétisé par plusieurs cartons remplis de produits d'hygiène neufs à destination des personnes en situation de grande précarité. Sur les visages des élèves présents, on lit la satisfaction de l'action collective, solidaire et citoyenne accomplie. « Elle leur tenait à cœur, raconte Isabelle Michaud Fourcassier, présidente du conseil local FCPE. On a même dû parfois freiner leurs ardeurs. » Retour en arrière. Le conseil de vie collégienne se réunit mi-mars pour décider des actions à mener d'ici la fin de l'année. Isabelle Michaud Fourcassier et Hassima Hanafi de l'association MI2S ont été invitées pour présenter leur idée de collecte de produits d'hygiène qu'elles ont soumis en amont au principal. « Les élèves ont été particulièrement sensibles au témoignage d'Hassima sur l'action humanitaire de l'association », témoigne Nathalie Veyrat, infirmière du collège.

Le projet « solidarité » fait partie des trois retenus. Une dizaine d'élèves de 6^e et 5^e, encadrés par Nathalie Veyrat, souhaitent y participer. « Nous avons d'abord pris un temps pour approfondir les mots solidarité et citoyenneté avant de définir un calendrier et les tâches à accomplir », détaille l'infirmière. Trois groupes sont constitués.

“Tout seul, on va vite. Ensemble, on va loin”.

L'un s'occupe de la communication, l'autre de la collecte. Louise, cette année en quatrième, fait partie du groupe qui réalise les affiches et les flyers. « Ça m'a motivée de participer car je trouvais que c'était une bonne initiative d'aider des personnes qui avaient moins de choses que nous. Ça permettait aussi de faire quelque chose d'utile dans le cadre scolaire », explique-t-elle.

Pendant quatre mois, les élèves se réunissent une heure par semaine sur leur temps libre. Ils utilisent tous les canaux de communication, y compris les appels au micro et les espaces numériques de travail, afin que tout le monde (élèves, personnels

et parents) soit prévenu des dates de la collecte. Elle se déroule du 13 au 25 mai avec un slogan efficace : « Tout seul, on va vite. Ensemble, on va loin ».

Le succès est immédiat. « Les élèves se sont beaucoup impliqués pour que ça marche », constate Isabelle Michaud Fourcassier, dont le rôle consistait à faire le lien entre les différents interlocuteurs. « Ils étaient volontaires et dynamiques, confirme Nathalie Veyrat. Ils ont pris le projet en main de A à Z. »

Pour marquer le coup et remercier les élèves, un goûter est organisé au moment de la remise des cartons à l'association. « Certains enfants auraient aimé les remettre directement aux personnes, mais ce n'était pas possible. Toute l'opération s'est déroulée dans l'enceinte du collège », précise Isabelle Michaud Fourcassier.

L'ensemble des dons a ensuite été distribué aux personnes en grande difficulté ou sans domicile fixe. « Hassima de l'association nous a dit que notre collecte leur avait fait très plaisir. C'est ce que je retiens le plus de cette action », conclut Louise qui compte bien s'inscrire dans le prochain projet solidaire du collège.

Nos actions

À l'heure où nous bouclons ces pages, le chef de l'État a pris des mesures inédites en France et exigé **le confinement de toute la population** jusqu'à nouvel ordre.



La France confinée, l'école contrainte de se réinventer

Texte : ALEXANDRA DEFRESNE

“Toute l'organisation est bousculée. Mais une chose est sûre, les enfants ne doivent pas en être les victimes.

Cependant, il ne faut pas s'attendre à ce que la classe soit faite à la maison. Les parents ne sont pas des enseignants. Le ministre de l'Éducation nationale doit tempérer ses propos et ne pas laisser imaginer que les enfants travailleront comme s'ils étaient à l'école. Tout d'abord, car c'est nouveau pour eux. Les élèves ne savent pas comment on apprend de cette façon-là et les enseignants ne sont pas formés à cet exercice. Il ne s'agit pas d'un problème technique, mais d'un problème culturel. L'école française n'a pas été préparée à tout cela. » Dès l'annonce par le président de la République jeudi 12 mars de la fermeture des écoles, collèges, lycées sur tout le territoire jusqu'à une date encore inconnue pour endiguer la pandémie due au coronavirus, Rodrigo Arenas, coprésident de la FCPE,

s'est fait le porte-parole, dans les médias, de l'inquiétude de tous les parents confrontés à cette situation inédite.

Et a aussitôt prévenu de la difficulté pour tous face à l'injonction contradictoire donnée par le gouvernement : travailler depuis le domicile pour que l'économie du pays soit préservée, tout en s'occupant du suivi scolaire de leurs enfants. Préoccupation qui semble d'ailleurs bien anecdotique quand beaucoup de parents cherchent aussi les mots pour rassurer les plus jeunes, inquiets et angoissés à l'idée d'être aussi porteurs du virus.

L'ensemble des présidents FCPE sur le terrain a aussi pointé collégialement les questions que soulèvent les aspects concrets de la mise en œuvre de la continuité éducative. En effet, pronote, le portail École directe et bon nombre des espaces numériques de travail (ENT) saturent sous le flux des connections. Les zones blanches sur le territoire révèlent ainsi une fracture numé-

rique profonde. À laquelle s'ajoute une fracture sociale évidente : les élèves en situation de handicap ou à besoins particuliers, les élèves en grande précarité sociale, les élèves vivant dans un milieu allophone auront besoin d'un accompagnement renforcé, et seront les victimes collatérales de cette « guerre sanitaire ».

Dans ce contexte exceptionnel, la FCPE, comme acteur associatif majeur de la société civile, s'attache à sa mission première : fédérer et organiser la solidarité. Plus que jamais, la coéducation doit se réinventer. Chaque adhérent de la FCPE a un rôle à jouer, est en première ligne pour animer la communauté des parents, créer de l'échange et de la coopération, dans chaque école ou établissement dont ils dépendent.

Enfin, à plus long terme, la FCPE s'assurera que la bienveillance sera de mise dans la tenue des examens, les notes et les évaluations.

Nos actions



© Alexandra Defresne

L'école à la maison sans pression !

Le spécialiste des sciences de l'éducation et de la pédagogie Philippe Meirieu livre quelques pistes pour s'organiser au mieux, chacun avec ses moyens et ses contraintes.

Texte : ANNE-FLORE HERVÉ

Ne pas se substituer aux professeurs.

La plupart des enseignants restent en contact avec leurs élèves, que ce soit par mail ou à travers les espaces numériques de travail. « Les parents doivent demander à leurs enfants de suivre les consignes dans la mesure du possible et les aider si besoin, mais ne pas se substituer aux enseignants, conseille Philippe Meirieu. Ce sont eux les professionnels de l'apprentissage. Les parents sont des compagnons de route et non des experts. » Beaucoup d'enseignants ont pris des initiatives, donnent des conseils, organisent des cours par Skype... « Faisons confiance aux professionnels en ce qui concerne le scolaire. Au collège, quand un élève rencontre un problème, qu'il n'hésite pas à le soumettre à son professeur. »

Garder le contact avec la classe. Le confinement ne signifie pas l'isolement. « Les élèves qui ont des portables ont tout intérêt à rester en contact virtuellement entre eux pour s'interroger, vérifier les consignes, partager des infos... La classe doit continuer à exister. » Permettre ce lien social est une façon aussi d'éviter le tête-à-tête exclusif parents-enfants et la partie « bras de fer ». « Il faut que les enfants aient d'autres interlocuteurs que leurs parents », prévient Philippe Meirieu.

Suivre des cours à la télévision. À partir du lundi 23 mars, France 4 modifie sa programmation dans le cadre de l'opération « Nation apprenante » pour diffuser en direct des cours dispensés par des professeurs de l'Éducation nationale. « Au moins 3 à 5 % n'ont pas accès à l'informatique »,

rappelle Philippe Meirieu. Des programmes éducatifs seront également proposés par France Télévisions, Radio France, Arte et accessibles en podcast, en streaming ou en replay sur le site internet du ministère ou sur les sites et les plateformes numériques de l'audiovisuel public.

Gérer les écrans. Une bonne gestion tient en trois verbes : choisir (avant), regarder (avec), discuter (après). « Surtout, ne pas allumer la télé en continu et éviter le zapping permanent », conseille Philippe Meirieu.

La patience au programme. Pas simple pour les jeunes enfants de se retrouver avec des parents qui travaillent à la maison et qui ne sont pas disponibles à l'instant T. « C'est un nouvel apprentissage, admet Philippe Meirieu. Il faut passer un contrat clair et ferme avec l'enfant dans lequel on lui spécifie les motifs qui l'autorisent à déranger les parents qui travaillent. »

Apprendre autrement. Toutes les activités partagées avec les enfants dans la maison les mobilisent intellectuellement. « On ne peut pas faire de la cuisine sans faire des maths et de la proportionnalité, remarque Philippe Meirieu. Sans oublier l'écriture et la lecture. »

Garder des repères. Ce n'est ni l'école, ni les vacances mais un temps nouveau à inventer en famille, en tenant compte des contraintes de chacun. « Les parents organisent la vie quotidienne de la maison tout en intégrant la continuité pédagogique dans l'emploi du temps. Mais les enfants ne sont pas obligés de maintenir le réveil à 6h30 », rassure Philippe Meirieu.

Liens utiles

Sites web

- Opération « Nation apprenante » : education.gouv.fr/operation-nation-apprenante-303174
- Petites révisions sur canapé sur Arte : arte.tv/fr/videos/RC-OI6364/petites-revisions-sur-canape/RC-OI5232/points-de-reperes/
- Réviser avec la radio de Radio France : radiofrance.fr/actualite/reviser-avec-les-radios-de-radio-france
- Pour télécharger des livres numérisés gratuitement sur le site de Gallica de la BNF : <https://gallica.bnf.fr/accueil/fr/content/accueil-fr?mode=desktop>
- La plateforme lumni.fr
- La semaine de la presse et des médias à la maison : clemi.fr

Portrait



Femen de la première heure, Elvire Duvelle-Charles a publié en mars un Manuel d'activisme féministe. Portrait d'une femme qui incarne la génération post #MeToo.

Mettre fin au patriarcat dans nos culottes

Propos recueillis par MICHÈLE FOIN

Reconnecter le politique et l'intime

Elvire Duvelle-Charles est capable de bondir seins nus sur le capot de la voiture de Dominique Strauss-Kahn, lors du procès du Carlton de Lille, mais a longtemps hésité à demander un verre d'eau dans les bars, ou à sortir ses tampons en public... « Non, je ne suis pas une héroïne pleine de courage, je suis juste une gueularde ! » lance-t-elle dans un grand éclat de rire. À 32 ans, la jeune femme a pourtant un long passé d'activiste féministe derrière elle, puisqu'elle fait partie des Femen de la première heure, lorsqu'Inna Shevchenko, réfugiée politique ukrainienne, lance la branche française du mouvement en 2012.

Un an plus tôt, elle occupe son premier poste d'assistante documentaliste chez TF1. Elle tombe sur des images de femmes déguisées en soubrettes en train de laver le perron de la résidence de DSK. Le directeur du FMI vient d'être accusé de tentative de viol par une femme de chambre du Sofitel de New-York. « Sur une

pancarte, on pouvait lire "La honte ne s'efface pas au lavage" », se souvient Elvire. Pas besoin de légende, « tout était limpide ! ». Ces hommes violeurs, harceleurs, « il faut les pointer du doigt ! Ce n'est pas à moi de m'adapter à leur présence », réalise Elvire. À cette période, la jeune femme subit le harcèlement sexuel de ses collègues. « Mon physique, mes vêtements, mon maquillage, tout était prétexte à des propositions déplacées. J'ai trouvé des stratégies d'évitement, mais au boulot, tout le monde trouvait ça normal. »

Join the Army

Quand en septembre 2012, les Femen débarquent en France, Elvire fait enfin le lien avec les images qui l'avaient tant frappée. Elle contacte l'activiste ukrainienne en pleine nuit. « I want to join the army ! » écrit-elle. Pendant cinq ans, elle sera de tous leurs combats, puis quitte le mouvement, avec l'envie de militer sur le terrain de l'intime. « Il y avait les Femen, des « surfemmes », et les autres. On menait des vies trépidantes à l'extérieur, mais à la maison, c'était "le patriarcat dans ma culotte" ! » Dans les magazines, elle lit la même rengaine : « Tout pour faire plaisir à l'autre, qui plus est, un mec. Mais rien sur le plaisir des femmes. » Avec Sarah Constantin, une journaliste rencontrée dans les rangs des Femen, elles décident de reconnecter le politique et l'intime. « Tout est né d'une énorme colère suite à la relaxe en appel du chanteur Orelsan en 2016, incriminé pour injure et provocation à la violence envers les femmes », enrage encore Elvire. En réaction, elle tourne une parodie du clip du rappeur en inversant les propos sexistes de la chanson *Saint-Valentin*. YouTube censure la vidéo alors que le clip d'Orelsan, lui, est toujours visible. La « Clit révolution » était née.

Elvire et Sarah imaginent une série sur la sexualité féminine. Mais les chaînes de télévision sont frileuses : « Trop pointu », « Trop radical »... La déferlante #MeToo change la donne. Slash/TV, la chaîne internet de France Télévisions, leur laisse carte blanche. La saison 1 est lancée en mars 2019. Elvire et Sarah se mettent en scène sans fioriture. « On se filme sur le vif, et tant pis si on se trouve moche ! Il faut que les femmes puissent se sentir concernées », insiste Elvire. Un combat qu'elles poursuivent sur Instagram avec près de 100 000 abonnés. Avant d'entamer la saison 2, elles viennent de publier leur *Manuel d'activisme féministe* que les libraires s'arrachent déjà. La révolution est en marche...

”



EN SAVOIR PLUS :

Internet france.tv/slash/clit-revolution

Livre *Manuel d'activisme féministe*, Sarah Constantin et Elvire Duvelle-Charles, éd. Des Femmes – Antoinette Fouque, 17 €.

Parrainez d'autres parents !

Une revue pour **accompagner votre enfant** tout au long de sa scolarité :
6 numéros par an (septembre, octobre, décembre, février, avril, juin).

Famille, éducation, fédération : des infos 100 % utiles pour les parents !



Oui, j'offre un abonnement à *La Revue des Parents* pour une année (6 numéros) à un de mes amis et je soutiens ainsi l'action de la FCPE.
Deux options :
• J'envoie par courrier un chèque de 6 euros à l'ordre de la FCPE avec ce bulletin.
• J'abonne un de mes amis en ligne à l'adresse suivante :
<https://boutique.fcpe.asso.fr/publications/34-la-revue-des-parents.html>

Nom Prénom

Adresse

.....
.....
.....

Code postal Ville.....

Tél.

Mail obligatoire*

Signature

Bulletin à retourner avec votre règlement
à l'adresse suivante :

Fédération des conseils de parents d'élèves
108-110 avenue Ledru-Rollin
75 544 Paris Cedex 11

*Information obligatoire pour vous adresser une facture.

SOUTENEZ LA REVUE DES PARENTS !



**DES IDÉES POUR L'ÉCOLE
DES ACTIONS POUR LES ÉLÈVES**

La Fédération des conseils de parents d'élèves
des écoles publiques reconnue d'utilité publique

108-110 Avenue Ledru-Rollin 75544 PARIS Cedex 11
• Tél : 01.43.57.16.16 • e-mail : fcpe@fcpe.asso.fr • Site : www.fcpe.asso.fr

T'AS TES RÈGLES, ET ALORS ?

J'ai mes règles,
je suis en stress, j'ai
rien pris avec moi!

T'inquiète pas
meuf ! Tu veux
quoi ?



Tampon ?

tampon avec
applicateur ?

serviette
ultra fine ?

ou flux
abondant ?

une cup ?

J'ai de tout là-dedans,
j'ai même une culotte
menstruelle !

En coton bio en plus !

POUR UNE DISTRIBUTION GRATUITE DES PROTECTIONS
HYGIÉNIQUES DANS TOUS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES.

fcpé